

ARRONDISSEMENT D'ANGERS

49190 DENÉE  
(Maine et Loire)



Tél. : 02 41 78 72 18  
Télécopie : 02 41 78 83 88  
courriel : mairiedenee@wanadoo.fr  
www.mairie.denee.fr

### **Rapport d'activité de la Communauté de Communes Loire-Layon**

Le Conseil Municipal approuve le rapport d'activité 2010 de la Communauté de Communes Loire-Layon qui suit actuellement deux projets importants de Denée dans le cadre de sa compétence « tourisme »: la réhabilitation des remparts et l'aménagement du chemin de la Foirouse. Ce dernier projet sera réalisé par l'entreprise FANTIN sous la maîtrise d'œuvre du cabinet LEGRAS INGENIERIE. Les travaux débuteront en octobre et devraient durer environ 7 mois.

### **Validation du projet de structure petite enfance**

Dans le cadre du contrat départemental de territoire que la Communauté de Communes Loire-Layon a signé avec le Conseil Général, le Conseil Municipal a proposé la construction d'une structure enfance-jeunesse.

Il valide donc la fiche présentant le projet, sur la base de 100 000 € HT de travaux et demande une subvention de 30 % du montant du projet, auprès du Conseil Général.

### **Nomination de commissaires pour la Commission Intercommunale des Impôts Directs**

La loi de finance 2010 prescrit la création de Commissions Intercommunales des Impôts Directs. Ces 20 membres sont nommés à partir d'une liste de 40 personnes établie par la Communauté de Communes sur propositions des Conseils Municipaux. Cette Commission participera à la mise en place d'une révision des bases des valeurs locatives des locaux professionnels.

Le Conseil Municipal élit à l'unanimité :

- Monsieur Jean-Paul SAULGRAIN en tant que commissaire titulaire,
- Madame Danièle BREVET en tant que commissaire suppléante.

### **Suppression du 7 bis et attribution du 7 aux n°7 et 7 bis Grand'rue**

Les propriétaires de deux logements accolés situés aux 7 et 7 bis Grand'rue, ont demandé que le Conseil Municipal ne donne qu'un seul numéro à ces logements. Ainsi regroupés, ils ne formeront qu'une seule maison d'habitation. Le Conseil Municipal accède à la demande des propriétaires en attribuant le n° 7 à ce logement.

### **Tarifs redevance assainissement 2012**

Suite à l'étude sur les tarifs d'assainissements de 2008 réalisée par la Perception, le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter la **part abonnement des tarifs assainissement qui reste donc à 46.01 €** et prescrit une **augmentation de 30% de la part consommation qui passe ainsi, de 0.494 €/m<sup>3</sup> à 0.6422 € le m<sup>3</sup> en 2012.**

### **Borne Camping cars :**

Lors d'une précédente séance, le Conseil Municipal avait décidé l'installation d'une borne camping-cars à proximité du stade de Denée.

Il renonce à cet aménagement pour deux raisons : d'une part, à cet endroit, l'installation ne répondrait pas aux normes sanitaires (avis du SATESE), d'autre part, les Communes alentours disposent déjà de ce type d'aménagement.

Les sommes prévues au budget pour ce projet (environ 12 000 €), seront reportées sur les enfouissements de lignes téléphoniques aux Lombardières où un enfouissement du réseau électrique déjà programmé par le SIEM.

### **Vente de la Parcelle AE 378 :**

Le Conseil Municipal autorise la vente de la parcelle AE378p au profit de Monsieur et Madame FERMIER dans le cadre de leur projet de cabinet de kinésithérapie, pour 10€ HT le m<sup>2</sup>

Il autorise également la vente de la partie de parcelle nécessaire au projet des logements des aînés au profit du Toit Angevin pour 65 000 € HT.

## **Questions diverses**

### **Enfance Jeunesse**

La commission constituée de l'ensemble des partenaires « enfance jeunesse » se réunira le 19 octobre à 20h30, pour - le cas échéant – amender et approuver le Projet Educatif Local,

### **Remparts**

le 27 septembre, Mme TURPIN Architecte des Petites Cités de Caractère est venue faire une visite de chantier et a donné ses directives : des contremarches en pierres seront réalisées sur l'escalier en ardoise en cours de finition.

### **Logements des aînés**

Un permis de construire modificatif relatif au projet de logements des aînés a été déposé le 15 septembre. Ce nouveau projet n'est que très légèrement modifié. Le permis a été accordé le 26 septembre 2011.

### **Panneaux TOTEM**

Les panneaux TOTEM relatifs à la « zone 30 » proposée par la commission « sécurisation », ont été livrés et seront installés courant octobre chemin du clos du Plessis et près de la Blairie. Les panneaux « zone 30 » doivent être livrés prochainement.

### **Accès à Mantelon**

Suite à un incident survenu lors du passage d'un camion poids lourd à Mantelon, il est suggéré de mettre un panneau « voie sans issue », à l'entrée du village.

### **Réunion des associations**

La réunion annuelle entre les services municipaux et les associations, aura lieu le Mardi 4 octobre à 19h. Le but de cette réunion est d'évoquer : la gazette, les demandes de subventions annuelles, et l'utilisation de la salle polyvalente.

### **Etude de traversée d'agglomération**

Une réunion a été organisée le 27 septembre en présence de M GACHET des ABF et Mme TURPIN l'Architecte des Petites Cités de Caractère. Après la présentation générale du projet, ils ont préconisé de traiter le centre bourg de façon plus « urbaine » et non de façon « routière ». Une nouvelle rencontre avec M GACHET aura lieu début novembre.

***Prochain Conseil Municipal le 7 novembre 2011***